Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260128-26_01_02-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE



35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 28 janvier à 20h30. Date de convocation : 22/01/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. MAINSARD François, M. DELALANDE Éric, Mme LARCHER Delphine, Mme RIDARD Marina, M. GLEMOT René, adjoints, M. MOQUEREAU Olivier, Mme Delphine GAUTIER, M. LEDORMEUR Éric, Mme TOUZE LOPIN Sylviane, M. ROBIN Régis, M. Jonathan LAFAIX, Mme MORISSEAU Yasmine

Absents excusés : Mme RUELLAND Justine pouvoir à Mme RIDARD Marina, Mme CAILLET Marie-José pouvoir à Mme Delphine LARCHER, M. ROUPIE Benoît pouvoir à M. MAINSARD François

Secrétaire de séance : Mme Delphine GAUTIER

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Quorum : 8

N° 26-01-02 FINANCES : Ouverture d'une ligne de trésorerie

M. le Maire rappelle que pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune de ROZ-LANDRIEUX, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 130 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et de la proposition de contrat de La Banque Postale (annexée à la présente délibération dont elle fait partie intégrante), et après en avoir délibéré,

- Décide les principales caractéristiques de la ligne de trésorerie utilisable par tirages :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260128-26_01_02-DE

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	130 000 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	3.160% l'an
Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non-utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acception de la présente proposition et au plus tard le19 mars 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	300.00 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
Commission de non-utilisation	0.200% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale. Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 15H30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

- Enonce l'étendue des pouvoirs du signataire :

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le Maire,
M. MAINSARD François

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

La secrétaire de séance
Mme Delphine GAUTIER

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.